



## AVENANT n°1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « Ma santé Ma Région »

Vu l'arrêté n°2022-2275 du Directeur Général de l'ARS en date du 10 mai 2022 portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Ma santé, Ma Région,

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Ma santé Ma Région signée des 18 membres au démarrage en date du 25 mai 2022 et en particulier son article 21,

Vu la délibération AG1/22.06 de l'Assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public Ma santé, Ma Région du 17 juin 2022,

Vu la délibération du conseil municipal de la Commune de Mazamet du 13 avril 2022,

Vu la délibération du conseil municipal de la Commune de Bordères-sur-Èchez du 8 juin 2022,

Vu le courrier du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins en date du 20 avril 2022,

Vu le courriel du Conseil interrégional de l'Ordre des Sages-Femmes du 2 juin 2022,

L'article 5 de la convention constitutive du GIP Ma santé, Ma Région est modifié comme suit :

### **Article 5 : Membres**

Le GIP est constitué entre les soussignés :

- La REGION OCCITANIE, dont le siège est situé 22 Boulevard du Maréchal Juin, 31400 Toulouse, pris en la personne de sa Présidente en exercice, ci-après dénommée « la Région » ;
- La COMMUNAUTE DE COMMUNES COUSERANS PYRENEES, dont le siège est situé 1 rue de l'Hôtel Dieu 09190 SAINT-LIZIER, pris en la personne de son Président en exercice ;
- La COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-ARIEGE, dont le siège est situé 13 Route Nationale 20, 09250 LUZENAC, pris en la personne de son Président en exercice ;
- La COMMUNE de VILLESEQUE DES CORBIERES dont le siège est la Mairie, 75 Grand'rue, 11360 Villesèque-des-Corbières, pris en la personne de son Maire en exercice ;
- La COMMUNAUTE DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT, dont le siège est situé 15 avenue du Comminges, 31260 MANE, pris en la personne de son Président en exercice ;
- La COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR ET COTEAUX DU COMMINGES dont le siège est situé 4 RUE DE LA REPUBLIQUE, 31800 SAINT-GAUDENS, pris en la personne de sa Présidente en exercice ;



- La COMMUNAUTE DE COMMUNES CAZALS SALVIAC dont le siège est situé 5 Bd Hugon, 46340 Salviac, pris en la personne de sa Présidente en exercice ;
- La COMMUNE DE MILLAS dont le siège est l'Hôtel de Ville de Millas, 66170 (BP 33) pris en la personne de son Maire en exercice ;
- La COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS LARZAC dont le siège est situé Espace Marie-Christine Bousquet - 1 place Francis Morand - 34700 Lodève pris en la personne de son Président en exercice ;
- La COMMUNE DE SAINT-GILLES dont le siège est la Mairie, Place Jean Jaurès, 30800 SAINT-GILLES, pris en la personne de son Maire en exercice ;
- La COMMUNAUTE DE COMMUNES NESTE BAROUSSE dont le siège est situé à la Mairie, BP13, 65150 SAINT LAURENT DE NESTE, pris en la personne de son Président en exercice ;
- La COMMUNE DE BORDERES-SUR-L'ECHEZ dont le siège est la Mairie, Place Jean Jaurès, 65320 Bordères-sur-l'Échez, pris en la personne de son Maire en exercice ;
- La COMMUNE DE MAZAMET dont le siège est la Mairie, Place Georges-Tournier, 81200 Mazamet, pris en la personne de son Maire en exercice ;
- Le CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ORIENTALES dont le siège est situé 24, quai Sadi Carnot 66906 Perpignan Cedex pris en la personne de sa Présidente en exercice ;
- Le CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN-ET-GARONNE dont le siège est situé est situé 100 Boulevard Hubert Gouze, BP 783, 82013 Montauban cedex pris en la personne de son Président en exercice ;
- L'université de Montpellier agissant tant en son nom que pour le compte de l'UFR Médecine Montpellier Nîmes, couvrant l'académie de Montpellier, dont le siège est situé 163 rue Auguste Broussonnet, 34 090 Montpellier, pris en la personne de son Président en exercice ;
- L'université Toulouse III – Paul Sabatier agissant tant en son nom que pour le compte de la Faculté de santé de Toulouse, couvrant l'académie de Toulouse, dont le siège est situé 118 route de Narbonne, bâtiment administratif central, 31062 TOULOUSE cedex 09, pris en la personne de son Président en exercice ;
- L'Union des Internes du Languedoc Roussillon, dont le siège est situé Internat Lapeyronie 371 avenue du doyen Gaston Giraud 34295 Montpellier Cedex 5 pris en la personne de son Président en exercice, ci-après dénommée « l'UNILR » ;
- L'Association des Internes de Médecine Générale de Midi-Pyrénées, dont le siège est située 133 route de Narbonne 31400 Toulouse, pris en la personne de sa Présidente en exercice ci-après dénommée « l'AIMG-MP » ;
- La Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé dont le siège est situé à la Maison des associations 3 place Guy Hersant BP 74184, 31031 Toulouse cedex 4, pris en la personne de son Président en exercice, ci-après dénommée « la Forms » ;
- Le CONSEIL REGIONAL D'OCCITANIE DE L'ORDRE DES MEDECINS dont le siège est situé Maison des Professions Libérales 285 rue Alfred Nobel, 34000 MONTPELLIER, pris en la personne de son Président en exercice ;
- Le CONSEIL INTERRÉGIONAL DE L'ORDRE DES SAGES-FEMMES Régions Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Réunion, Mayotte dont le siège est situé 9 Avenue Jean Gonord 31500 Toulouse, pris en la personne de sa Présidente en exercice.

Fait à Toulouse, le 8 décembre 2022

En 22 exemplaires



<p>La Présidente de Région</p>  <p>Carole DELGA</p>		
<p>La Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales</p>  <p>Hermeline MALHERBE</p>	<p>Le Président du Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne</p>  <p>Michel WEILL</p>	
<p>Le Président de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées</p>  <p>Jean-Noël VIGNEAU</p>	<p>Le Président de la Communauté de Communes Haute-Ariège</p>  <p>Alain NAUD</p>	
<p>Le Président de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat</p>  <p>François ARCANGELI</p>	<p>La Présidente de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges</p>  <p>Magali GASTOUSTRIC</p>	<p>Le Président de la Communauté de Communes Lodévois-Larzac</p>  <p>Jean-Luc REQUI</p>
<p>La Présidente de la Communauté de Communes Cazals Salviac</p>  <p>Mireille FIGEAC</p>	<p>Le Président de la Communauté de Communes Nesté Barousse</p>  <p>Yoan RUMEAU</p>	
<p>La Maire de la Commune de Villafésèque des Corbières</p>  <p>Catherine MAITRE</p>	<p>Le Maire de la Commune de Saint-Gilles</p>  <p>Eddy VALADIER</p>	<p>Le Maire de la Commune de Millas</p>  <p>Jacques GARSOU</p>

<p>Le Maire de la Commune de Mazamet</p>  <p>Olivier FABRE</p>	<p>Le Maire de la Commune de Bordes-sur-l'Échez</p>  <p>Jérôme CRAMPE</p>
<p>Le Président de l'Université de Toulouse III-Paul Sabatier</p>  <p>Jean-Marc BROTON</p>	<p>Le Président de l'Université de Montpellier</p>  <p>Philippe AUGÉ</p>
<p>La Présidente de l'AIMG MP</p>  <p>Charlène LETO</p>	<p>Le Président de l'UNILR</p>  <p>UNILR Interpat Eric Delous Hôpital Lapeyronie 371, Av. du Doyen Gaston Giraud 34295 MONTPELLIER CEDEX 5 Alex VANDERBYTTEL 03 10 Mail : contact@silr.fr</p>
<p>Le Président du CROM</p>   <p>Conseil Régional d'Occitanie DE L'ORDRE DES MEDECINS</p> <p>Jean THEVENOT</p>	<p>La Présidente du CIR de l'Ordre des SF</p>   <p>Ordre des sages-femmes Conseil International Secteur IV - Maison des Professions de Santé 9 Avenue Jean Gonord 34000 MONTPELLIER Catherine QUARESIMA</p>
<p>Le Président de la FORMS</p>  <p>Michel DUTECH</p>	